

Titre professionnel installateur(trice) en thermique et sanitaire



Objectif et débouchés :

Il s'assure de l'étanchéité de ses assemblages et met en pression son installation.

Il contribue à la mise en service de l'installation en intervenant sur les parties hydrauliques des installations, telles que vannes, limiteur de température et limiteur de pression.

L'installateur en thermique et sanitaire travaille en toute saison, essentiellement sous abri, dans des locaux clos et couverts de chantiers de constructions neuves, de rénovation ou de réhabilitation.

L'emploi comporte des déplacements avec des changements fréquents de chantier. Les horaires sont en général réguliers sauf dans les opérations de remplacement d'éléments défectueux qui peuvent entraîner des dépassements d'horaires.

Le professionnel est amené à travailler en hauteur pour les raccordements de capteurs solaires.

Il est amené à travailler avant, pendant ou après l'intervention de professionnels d'autres corps d'état

Il est amené à manipuler des charges.

Il se limite à l'assemblage des canalisations gaz sous ne nécessitant pas de qualification gaz (ATG B540.9).

Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives (et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention).

Financier : Collectivité territoriale - Conseil régional

Modalités alternance : Non renseigné



ÉLÉMENTS DU PROGRAMME



La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser des éléments d'installation de chauffage et de sanitaire : installation et raccordement en acier par raccord mécanique des émetteurs de chauffage - installation et raccordement en cuivre des émetteurs de chauffage, des appareils sanitaires et l'alimentation en énergie de générateurs de chaleur (gaz et fioul) - installation et raccordement en matériaux de synthèse des émetteurs de chauffage et des appareils sanitaires (8 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 2. Préparer la mise en œuvre d'installations individuelles de chauffage et de sanitaire dans une démarche de développement durable : réalisation (sur plans) du tracé des réseaux d'une installation individuelle de chauffage et de sanitaire - organisation d'un chantier d'installation individuelle de chauffage et de sanitaire - mise en œuvre d'une démarche de développement durable lors de la réalisation d'une installation de chauffage et de sanitaire - installation d'un chauffe-eau solaire individuel (8 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 3. Réaliser des installations collectives de chauffage et de sanitaires : préparation et assemblage, à l'établi, par soudage Oxyacétylénique (SOA) des éléments de tuyauterie acier - raccordement, en position, par SOA des éléments de tuyauterie acier - réalisation du schéma d'exécution d'une chaufferie de petite puissance et les croquis d'exécution des éléments à préfabriquer - réalisation, à l'établi, des assemblages soudo-brasés sur tubes en acier galvanisé et raccordement à un réseau d'évacuation sanitaire en fonte (8 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : veiller, lors des interventions, à ne pas dégrader la performance énergétique des bâtiments (étanchéité), préconiser l'installation d'économiseurs d'eau et l'entretien régulier des équipements pour en optimiser le fonctionnement et la longévité, assurer le tri et la traçabilité des déchets et valoriser les matériaux recyclables, réaliser des aménagements pour les personnes à mobilité réduite.

Session de validation (1 semaine).



CONDITIONS D'ADMISSION



Prérequis: Avoir un projet professionnel dans le secteur bâtiment second oeuvre.

Modalités de recrutement: sur entretien - sur test



ORGANISATION DE LA FORMATION



Modalités d'entrées sorties : Entrées/Sorties à dates fixes

Lieu de formation : AFPA Normandie - Direction Régionale

3 rue Maximilien de Robespierre 76600 LE HAVRE

Durée de la formation

En centre: 1037 heures

En entreprise: 105 heures

Total: 1142 heures

Rythme: Temps plein continu

Modalités pédagogiques:

Formation en groupe (non personnalisable)

Inscription & Renseignements

Contactez l'organisme de formation pour connaître les dates

AFPA Normandie - Direction Régionale

Rue de RoselCS 45052 14050 CAEN CEDEX 4

Tél.: 0231300143 -

Courriel: benedicte.morel@afpa.fr

[En savoir plus sur le site internet de l'Errefom](#) [1]

Dernière mise à jour le : 24/07/2017

[Retour](#)

[Nouvelle recherche](#)

Liens

[1] http://www.trouvermaformation.fr/detail_fiche.jsp?type=afm&id=A811988